

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2016/02/03
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Charles Audet - M. Germain Martin

Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8 Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires, volet Projets structurant pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016, projet « Parc École Sainte-Luce ».
9.2 Demande de la Fondation Mira pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.

- 9.3 Demande d'aide financière Fonds du développement des territoires de la MRC des Appalaches - Projet Structures autoportantes de photographies grand format pour les parcs du secteur sud.
- 9.4 Autorisation de paiement à Lemay Coté Architectes inc. – Honoraires professionnels- Projet de réaménagement de la marina.
- 9.5 Acquisition d'une partie de terrain appartenant au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN), identifiée comme voie publique rue Guertin non cadastrée, identifiée comme l'ancienne une circulaire du village de Disraeli.
- 9.6 Autorisation de paiement à Arrakis Consultants inc.- Honoraires professionnels travaux de forages pour l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.7 Demande de la Chambre de commerce de Disraeli pour l'utilisation du parc de la Gare pour la tenue d'une activité à l'été 2016.
- 9.8 Demande d'aide financière *Loisirs Aramis de Disraeli* pour la réalisation de la Fête nationale à l'été 2016.
- 9.9 Mandat à Ecceterra pour la préparation des descriptions techniques pour les titres de propriété de treize (13) rues afin de régulariser la situation dans le cadre de la réforme cadastrale.
- 9.10 Avis de motion d'un règlement numéro 618, Règlement relatif à la division du territoire de la Ville de Disraeli en six (6) districts électoraux.
- 9.11 Demande d'aide financière Groupe Cancer et Vie.
- 9.12 Autorisation de paiement à SNC Lavalin inc. – Honoraires professionnels pour le projet Carré Laurier.
- 9.13 Autorisation de paiement à CIMA + pour les honoraires professionnels dans le dossier de l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.14 Représentant autorisé au registre des producteurs forestiers.

10.- URBANISME

- 10.1 Adoption du premier projet de règlement numéro 619 – Règlement
- 10.2 Avis de motion – Règlement numéro 619.
- 10.3 Adoption du premier projet de Règlement numéro 620
- 10.4 Avis de motion - Règlement numéro 620

11.- AUTRES SUJETS

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Fête des Neiges – 6 février 2016
- 11.3 Réforme cadastrale
- 11.4 Tournoi de hockey bottine de la Maison des Jeunes du lac Aylmer 13 février
- 11.5 Envoi postal relatif aux installations septiques

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ☞ les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ☞ les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

- 13.1 La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

Séance ordinaire du 3 février 2016

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le mercredi 3 février 2016, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagements de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02-2016-026

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que l'ordre du jour soit adopté avec le point numéro 9.3 annulé.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-2016-027

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE le procès-verbal n'est pas lu et est adopté tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- **CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

5.1	Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2	Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3	Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7	150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4	Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8	Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>

Les rapports ont été ou sont remis aux membres du conseil.

6.- **RAPPORT DU C.C.U.**

Aucun rapport

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

02-2016-028

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS**

02-2016-029

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 décembre 2015, au montant de 57 601.17 \$ et en date du 31 janvier 2016, au montant de 223 547.83 \$, pour un total de 281 149.00 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, dir. gén. & sec.-trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires, volet Projets structurant pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016, projet « Parc École Sainte-Luce ».**

CONSIDÉRANT QUE le projet « Parc École Sainte-Luce 2015-2016 » nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le Fonds de développement des territoires – volet Projets structurant pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016;

02-2016-030

CONSIDÉRANT QUE ledit projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés à savoir : municipalité de Saint-Fortunat, municipalité de Sainte-Praxède, municipalité Paroisse de Disraeli, municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur et la Ville de Disraeli;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE la Ville de Disraeli soumette une demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds de développement des territoires – volet Projets structurant pour améliorer les milieux de vie au nom des municipalités visées par le présent projet.

QUE le Conseil nomme comme responsable du projet, le directeur général de la Ville et l'autorise à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis pour cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Demande de la Fondation Mira pour la tenue d'une collecte de fonds sur la voie publique.**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira inc. désire effectuer une collecte de fonds le 5 mai 2016 sur le territoire de la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QUE cette collecte sera localisée à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain entre 7h30 et 16h ;

02-2016-031

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER

QUE le Conseil autorise la Fondation MIRA inc. à tenir leur activité de collecte de fonds le 5 mai prochain (en cas de pluie, remis le 6 mai 2016) à l'intersection de la rue Saint-Joseph et l'avenue Champlain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Demande d'aide financière Fonds du développement des territoires de la MRC des Appalaches - Projet Structures autoportantes de photographies grand format pour les parcs du secteur sud.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli désire déposer une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches pour la réalisation du projet de photographie grand format des paysages de notre région ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Beaulac-Garthby serait également intéressée à participer à ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli par l'entremise de son Service des loisirs et de la culture sera le gestionnaire du projet ;

02-2016-032

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

ANNULÉE

QUE le Conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches pour le projet de photographies grand format pour le secteur sud de la MRC des Appalaches.

QUE la Ville de Disraeli et la municipalité de Beaulac-Garthby seraient celles qui participe à ce projet.

QUE la Ville de Disraeli par l'entremise de son agente culturelle assurera la gestion complète du projet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Autorisation de paiement à Lemay Coté Architectes inc. – Honoraires professionnels- Projet de réaménagement de la marina.**

02-2016-033

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

QUE le Conseil autorise le paiement à Lemay Côté Architecte inc. au montant de 12 072.37 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le dossier du projet de réaménagement de la marina municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 **Acquisition d'une partie de terrain appartenant au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN), identifiée comme voie publique rue Guertin non cadastrée, identifiée comme l'ancienne une circulaire du village de Disraeli.**

CONSIDÉRANT QU'une partie de la rue Guertin (voie publique) non cadastrée et identifiée au primitif comme la rue circulaire située entre le lot 169 du village de Disraeli du canton de Garthby et la rue Saint-Thomas, d'une superficie approximative de 1 700 m², appartient au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) ;

CONSIDÉRANT QU'afin de régulariser cette situation, la Ville de Disraeli désire en faire l'acquisition comme voie publique ;

02-2016-034

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli l'offre de cession d'une partie de la rue circulaire située entre le lot 169 du Village de Disraeli, canton de Garthby et la rue Saint-Thomas, d'une superficie approximative de 1 700 m², tel qu'illustré sur le « plan montrant » de M. Éric Bujold, arpenteur-géomètre du 22 décembre 2015.

QUE la Ville de Disraeli s'engage à respecter les conditions et les procédures présentées par le ministère de l'Énergie et des ressources naturelles dans l'offre de cession, référence 307.844.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.6 Autorisation de paiement à Arrakis Consultants inc.- Honoraires professionnels travaux de forages pour l'usine de traitement de l'eau potable.

02-2016-035

Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

QUE le Conseil autorise le paiement à Arrakis Consultants inc. au montant de 4 157.21 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels pour le projet de l'usine de traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.7 Demande de la Chambre de commerce de Disraeli pour l'utilisation du parc de la Gare pour la tenue d'une activité à l'été 2016.

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce de Disraeli désire démarrer un marché local au parc de la Gare les samedis 4 juin, 2 juillet et 3 septembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE ce projet implique des commerces et des producteurs locaux, les représentants de la Chambre de Commerce de Disraeli aimeraient obtenir le parc de la Gare et ses infrastructures (bâtiment) à titre gratuit ;

02-2016-036

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PARM. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la Chambre de Commerce de Disraeli à utiliser le parc de la Gare et ses infrastructures à titre gratuit les samedis 4 juin, 2 juillet et 3 septembre 2016 pour leur activité.

QUE les représentants de la chambre de Commerce de Disraeli prennent les arrangements nécessaires pour leurs réservations avec le coordonnateur du Service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.8 Demande d'aide financière Loisirs Aramis de Disraeli pour la réalisation de la Fête nationale à l'été 2016.

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis organisent encore cette année la Fête nationale du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les festivités seront importantes pour la journée du 24 juin 2016 et que le budget consacré à la Fête est de 40 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Aramis désirent obtenir l'aide de la Ville pour la réalisation de cet événement ;

02-2016-037

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil octroie une aide financière de 500 \$ en argent pour la réalisation de la Fête nationale de l'été 2016.

QUE le Conseil autorise également une aide au niveau du matériel et de l'équipement ainsi que le stationnement du parc de la Gare pour l'événement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Mandat à Ecceterra pour la préparation des descriptions techniques pour les titres de propriété de treize (13) rues afin de régulariser la situation dans le cadre de la réforme cadastrale.**

CONSIDÉRANT QUE les arpenteurs du groupe Ecceterra sont à préparer la réforme cadastrale sur le territoire de la Ville de Disraeli ;

CONSIDÉRANT QU'à l'intérieur des recherches de titres et propriété, il y a treize (13) anciens lots ou parties de lot qui composent certaines rues qui n'ont pas de titre de propriété ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation par l'entremise de l'article 72 de la loi sur les compétences municipales ;

En conséquence, il est,

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Et résolu,

02-2016-038

QUE le Conseil mandate la firme Ecceterra pour préparer les descriptions techniques requises pour régulariser les titres de propriété de treize (13) lots, identifiés à savoir :

- 5 514 991 Ville de Disraeli
- 5 514 997 Ville de Disraeli
- 5 515 001 Ville de Disraeli
- 5 515 002 Ville de Disraeli
- 5 515 027 Ville de Disraeli
- 5 515 047 Ville de Disraeli
- 5 515 048 Ville de Disraeli
- 5 515 146 Ville de Disraeli
- 5 515 147 Ville de Disraeli
- 5 515 148 Ville de Disraeli
- 5 515 149 Ville de Disraeli
- 5 515 150 Ville de Disraeli
- 5 515 151 Ville de Disraeli

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Avis de motion d'un règlement numéro 618, Règlement relatif à la division du territoire de la Ville de Disraeli en six (6) districts électoraux.**

02-2016-039

M. Charles Audet, conseiller (ère) à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement relatif à la division du territoire de la Ville de Disraeli en six (6) districts électoraux.

9.11 **Demande d'aide financière Groupe Cancer et Vie.**

Il est,

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

02-2016-040

Et résolu,

QUE le Conseil informe le Groupe d'entraide Cancer et Vie que la Ville de Disraeli ne participera pas financièrement à leur campagne de financement.

QUE le Conseil souhaite tout le succès escompté au Groupe d'entraide Cancer et Vie dans leur activité de financement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Autorisation de paiement à SNC Lavalin inc. – Honoraires professionnels pour le projet Carré Laurier.**

02-2016-041

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE le Conseil autorise le paiement à SNC Lavalin inc. au montant de 7 784.81 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le dossier du projet Carré-Laurier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Autorisation de paiement à CIMA + pour les honoraires professionnels dans le dossier de l'usine de traitement de l'eau potable.**

02-2016-042

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE le Conseil autorise le paiement à CIMA + au montant de 66 060.04 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le dossier de l'usine de traitement de l'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Représentant autorisé au registre des producteurs forestiers.**

02-2016-043

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Ville les documents dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que définie par les articles 117.1 à 124 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

10.1 **Adoption du premier projet de règlement numéro 619 – Règlement**

02-2016-044

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le premier projet du règlement numéro 619, règlement amendant le règlement de zonage numéro 456 afin de remplacer le secteur de zone Rr2 par le secteur de zone Rb12 et permettre l'agrandissement de la zone Ra5 et la réduction de la zone Ca1 ainsi que l'agrandissement du secteur de zone Ra10 en supprimant le secteur de zone Pb2 et en réduisant le secteur de zone Pb3.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.2 **Avis de motion – Règlement numéro 619.**

02-2016-045

M. Charles Audet, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement de zonage numéro 456 afin de remplacer le secteur de zone Rr2 par le secteur de zone Rb12 et permettre l'agrandissement de la zone Ra5 et la réduction de la zone Ca1 ainsi que l'agrandissement du secteur de zone Ra10 en supprimant le secteur de zone PB2 et en réduisant le secteur de zone PB3.

10.3 **Adoption du premier projet de Règlement numéro 620**

02-2016-046

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil adopte le premier projet du règlement numéro 620, règlement amendant le règlement de lotissement numéro 454 afin de permettre la subdivision des lots dérogatoires et de modifier les normes concernant l'obligation de céder du terrain aux fins de parcs, terrain de jeux ou espaces naturels.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.4 **Avis de motion - Règlement numéro 620**

02-2016-047

M. Alain Brochu, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement de lotissement numéro 454 afin de permettre la subdivision des lots dérogatoires et de modifier les normes concernant l'obligation de céder du terrain aux fins de parcs, terrain de jeux ou espaces naturels.

11.- **AUTRES SUJETS**

SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS :

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Fête des Neiges – 6 février 2016
- 11.3 Réforme cadastrale
- 11.4 Tournoi d'hockey bottine de la Maison des Jeunes du lac Aylmer 13 février
- 11.5 Envoi postal relatif aux installations septiques

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.

13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

02-2016-048

PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

QUE cette séance soit levée à 20h20.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

aucun

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

Jacques Lessard, maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.
